

REVUE  
DE LA  
**NUMISMATIQUE**  
**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME III.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1859

## QUELQUES JETONS INÉDITS.

(PL. I, II ET III.)

---

Auprès de la numismatique classique grecque et romaine, la connaissance de nos jetons n'est plus, dit-on, que de la numismatique facile. C'est la littérature légère auprès de sa grave sœur aînée. Qu'on ne s'y trompe pas, cependant, cette numismatique facile offre aussi ses difficultés. Et, s'il est permis de se livrer impunément, sans craindre les preuves contraires, aux conjectures les plus hardies sur les mythes de la Grèce et de Rome, il n'en est pas de même à l'égard d'un jeton énigmatique ou muet du xvii<sup>e</sup> siècle. Quelque document local, dont on n'a pas soupçonné l'existence, peut en donner tout à coup la clef, et renverser d'un mot un échafaudage de conjectures laborieusement élevé. C'est un désagrément, sans doute, mais qu'il faut avoir le courage de braver. Car les attributions hasardées ne peuvent qu'exciter le zèle des chercheurs et conduire enfin à la découverte de la vérité vraie.

C'est à ce point de vue, que nous publions les jetons suivants.

### I.

Ce jeton, tout à fait anépigraphé, porte d'un côté les armoiries des sires, depuis comtes de Baucignies, de la famille de Hornes, telles qu'elles sont gravées dans Butkens.

Ces armoiries sont écartelées, au premier et dernier quartiers, de Hornes qui est d'or à trois trompes de gueules, embouchées et virolées d'argent, les embouchures tournées à sénestre de l'écu. Au second quartier, de Gaesbeeck qui est de sable au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, couronné d'or (la couronne a été omise par le graveur du jeton, sans doute à cause de la petitesse du dessin). Ce quartier doit son origine à Jeanne de Louvain, dame héritière de Gaesbeeck, qui porta cette seigneurie dans la maison de Hornes. Enfin, au troisième quartier, de Hontschote qui est d'hermine à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or. Ce quartier vient de Jeanne, dame héritière des pairies d'Hontschote et d'Houtkerke, qui épousa Jean de Hornes, lieutenant de la Cour féodale de Brabant, mentionné par Butkens, t. III, p. 217. Cette explication des armoiries de la branche des Hornes-Baucignies est donnée par Le Blond, dans ses *Quartiers généalogiques*, mais elle ne s'accorde pas tout à fait avec celle que donne l'Espinoy, qui attribue d'autres armoiries à la pairie d'Hontschote. L'écu timbré d'un casque d'argent grillé et liséré d'or, assorti de lambrequins d'or et de gueules, est sommé du cimier d'Hontschote.

Au revers, sont, dans un écusson ovale et entouré d'enroulements, alors à la mode, les armoiries de l'ancienne baronnie de Boxel, au quartier de Bois-le-Duc. Ces armoiries, semblables, sauf les émaux, à celles des sires de Cuyck, sont de gueules à deux faces superposées d'argent, accompagnées de canettes de même, posées 3-2-3.

Cuivre rouge.

Collection de M. Vanden Broeck.

Le style et la fabrication de ce jeton indiquent suffisam-

ment qu'il date de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle; alors que la terre de Boxtel appartenait à Jean de Hornes-Baucignies, baron de Boxtel, l'un des premiers signataires du Compromis des nobles. M. Goethals, dans sa belle généalogie de la famille de Hornes, a donné une biographie assez étendue du personnage auquel nous attribuons ce jeton.

Cependant, comme cette pièce ne porte aucun caractère de personnalité, notre honorable confrère et ami, M. Th. de Jonghe, préférerait la donner au chapitre de Saint-Pierre, à Boxtel, et en faire un méreau ecclésiastique. L'absence de tout signe religieux s'expliquerait toutefois difficilement, dans cette dernière supposition ('). Nous croyons qu'il est plus probable qu'il faut y reconnaître un de ces jetons comme en faisaient frapper alors les nobles et les magistrats supérieurs, pour l'usage de leur maison et la tenue de leur comptabilité.

A l'extinction de la maison de Hornes, Boxtel passa, par succession, à la maison de Salm-Kyrbourg et fut vendu par celle-ci, à un M. Senardens de Grancij. Le château appartient aujourd'hui à M. Bogaert, de Tilbourg. *Sic transit gloria mundi.*

## II.

Écusson orné et contourné aux armes de la famille Vanden Berghe, qui sont d'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent.

(') Ce chapitre, fondé par les anciens seigneurs de Boxtel (MIRÆUS, t. I, p. 466), se composait de sept chanoines et d'un doyen. Il était sous le patronat et à la nomination de la maison de Hornes. A la paix de Munster, il fut sécularisé.

— Écusson en losange, parti des mêmes armoiries et de celles de la famille Ysebrant, d'or au castor au naturel élançé en bande. (la forme de l'écu a forcé le graveur de le poser en pal). CORONA · VIRI · MVLIER : SAPIENS ✂ en exergue 1553.

Cuivre rouge.

Collection de M. Vanden Broeck.

Il existe en Belgique plusieurs familles du nom de Vanden Berghe ou Vanden Berghen. Celle qui portait les armoiries qui figurent sur ce jeton, aujourd'hui éteinte, eut pour dernier représentant Ignace Joseph Vanden Berghe, baron de Potteghem, chanoine de Saint-Gommaire, pléban et archiprêtre du district de Lierre en Brabant, mort le 11 juin 1765, et enterré dans la nef latérale gauche du chœur de l'église de Lierre. Son épitaphe porte : *ultimus suæ familiæ mas*. On y voit les mêmes armoiries que sur le jeton; l'écu timbré et sommé d'une couronne de baron, supporté de deux lions d'or armés et lampassés de gueules.

La famille Ysebrant, ci-devant Bevervoorde, originaire de la Westphalie, a des prétentions à une haute antiquité. Le comte de Saint-Genois, dans ses *Monuments anciens*, t. II, p. 122, la fait remonter, jusqu'au seizième degré, à l'an 1320. Notre savant généalogiste Goethals, dans son *Dictionnaire généalogique et héraldique*, prend, pour point de départ, Mare Ysebrant, greffier de Saint-Paul, mort en 1622; mais il n'a voulu, dit-il, admettre que des filiations établies par pièces authentiques et probantes, ce qui n'est pas toujours facile à administrer. Notre jeton montre au moins que cette famille usait d'armoiries dès le xvi<sup>e</sup> siècle.

Elle compte aujourd'hui plusieurs branches reconnues dans la noblesse du royaume. Et de plus, un pharmacien de Bruxelles, du nom d'Ysebrant et qui paraît en effet appartenir à cette famille, orne ses fioles et ses boîtes à pilules d'une jolie vignette gravée, portant l'écusson d'or au castor en bande, timbré d'un heaume et orné de lambrequins. C'est une de ces fioles qui nous a mis sur la voie pour déchiffrer ce jeton énigmatique. Le hasard est un grand maître.

Le jeton de 1553, a évidemment été gravé pour un Vanden Berghe, qui avait épousé une Ysebrant. M. Goethals, à l'obligeance duquel nous avons eu recours, a trouvé, dans sa riche collection d'archives archéologiques, qu'une demoiselle Perrine Ysebrant, dont le père, Antoine Ysebrant, florissait en 1505, épousa un Jean Vanden Berghe. Elle devait avoir, en 1553, un âge déjà mûr, l'âge de la sagesse (*mulier sapiens*). Ce ne sera donc pas un jeton de mariage, comme nous l'avions cru d'abord. Peut-être a-t-il été frappé à l'occasion de quelque magistrature qui aurait été exercée par Jean Vanden Berghe. Malheureusement, nous n'avons pu nous procurer sur ce personnage aucun renseignement biographique.

La légende : *corona viri mulier sapiens* a été également employée sur un jeton de 1547, que Van Orden a catalogué sous le n° 441. C'est probablement un passage de l'Écriture sainte, comme presque toutes les légendes de ce genre. Nous ne l'avons cependant pas trouvé dans les concordances de la Vulgate. Celui qui s'en rapproche le plus est au chap. XII, v. 4, des Proverbes de Salomon — qui se connaissait en femmes : — *mulier diligens corona est.*

III.

La Vierge, tenant l'enfant Jésus, assise sur un trône et ayant à ses pieds le globe terrestre : \* DOMINE \* CONSERVA \* NOS. \*

Un puits avec seau et corde, accosté de deux croix de Bourgogne traversant le briquet : AQVARVM : VIVENTIVM : 1585.

Cuivre rouge.

Ma collection.

Ce jeton appartient à notre pays, comme le prouve assez la présence de la croix de Bourgogne et du briquet de la Toison d'or. Son style, sa gravure et sa fabrication ont la plus grande analogie avec les jetons que Jérôme Henault grava à Mons, de 1580 à 1587. Ne pourrait-on pas, à cause de ces circonstances, l'attribuer à la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine, à Chièvres? Cette chapelle, qui appartenait à une confrérie nombreuse et ancienne, avait été érigée d'abord en 1315, puis rebâtie en 1526 et en 1652. Elle fut détruite en 1798, et l'on transféra alors la statue de la Vierge dans l'église paroissiale qui était restée ouverte au culte. Les revenus de cette chapelle, en terres et en rentes, s'élevaient, dans les derniers temps, à la somme de 1932 livres 10 sols. Quant à l'usage spécial auquel cette pièce a pu être destinée, il serait assez difficile de le dire. En l'absence de toute indication de valeur ou autre, il est peu probable qu'elle ait servi de méreau pour constater la présence aux offices que célébraient dans cette chapelle des prêtres de l'Oratoire. Elle n'a pas, non plus, l'apparence

d'une médaille de dévotion ou de pèlerinage ; ces pièces sont toujours munies d'un anneau pour les suspendre.

On remarquera que la légende du revers doit se lire, en commençant par le mot *puteus* exprimé par le puits lui-même : *puteus aquarum viventium*. Ce passage du Cantique des Cantiques (1) a été souvent appliqué à la vierge Marie.

Ajoutons, enfin, pour appuyer notre conjecture, que le puits qui se trouvait au milieu de la chapelle de Chièvres, ressemblait beaucoup à celui du jeton. Il était garni d'une margelle de marbre et de deux tiges de fer qui soutenaient une poulie à laquelle deux seaux étaient suspendus.

Deux pièces à peu près semblables, portant les dates de 1573 et 1588, ont été publiées, en 1851, par M. Rossignol, dans ses *Libertés de la Bourgogne*. L'auteur croit que ces jetons ont rapport à la Ligue, qu'ils sont une protestation catholique contre l'hérésie « dont l'invasion devait aboutir  
« à l'anarchie ou au despotisme.... *L'eau qui donne la vie*  
« n'était pas celle qui venait du lac Léman, mais celle dont  
« Jésus parlait à la Samaritaine. Ce n'était pas cette  
« liberté qui attaque toute civilisation, mais cet heureux  
« mélange de raison et de foi, de dogme et de philosophie,  
« d'autorité et de liberté, qui se trouve aux racines mêmes  
« de la nature de l'homme. PUTEUS AQUARUM VIVENTIUM ;  
« c'est là qu'il faut puiser si vous voulez avoir la vie, etc. »

Tout cela est sans doute fort beau et surtout fort orthodoxe, mais nous avons en vain cherché « à grand renfort de besicles » ce que la Ligue pouvait avoir de commun avec ces jetons. M. Rossignol ignore, dit-il, où ils ont été frappés.

(1) Chap. IV, vers. 45.



M. de Fontenay, qui les reproduit dans son *Manuel*, n'a pas la même retenue : « c'est la ville de Beaune qui forme mule des vœux sur le bronze. »

Pourquoi la ville de Beaune, le savez-vous, lecteur? Non. Ni moi non plus, ni probablement M. de Fontenay.

#### IV.

Écu à trois fers de flèches? timbré d'un heaume orné de lambrequins et ayant pour cimier un cygne entre deux faisceaux de flèches : ✠ · TELA · PRÆVISA · MINVS · NOCENT.

Instruments de monnayage : ✠ · IO · PREVOTIVS · DVVM · A · A · ÆR FL. 1591.

Cuivre rouge.

Ma collection.

Le revers de ce jeton, souvenir classique de la renaissance, est imité d'un denier romain de la famille Carisia, que M. Hennin a placé comme fleuron de titre à son *Manuel de numismatique ancienne*, et que M. H. Cohen donne sous le n° 7 de cette famille. La légende, également réminiscence romaine, doit se lire *Josephus* (ou *Johannes*) *Prevotius duumvir, auro, argento, ære flando*.

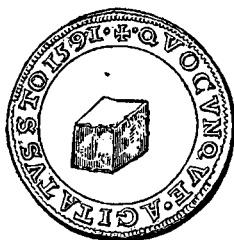
Nous regrettons de n'avoir pu trouver, jusqu'à présent, où ce maître de la monnaie, ce *duumvir*, Jean ou Joseph Prévost ou Leprévost, a exercé sa charge.

Nous avons cru cependant devoir publier cette pièce, que nous considérons comme très-curieuse, dans le but d'appeler sur elle l'attention des amateurs.

---

Cet article était déjà sous presse lorsque nous avons

reçu, par l'obligeante intervention de M. J. Rouyer, l'empreinte d'un jeton, appartenant à la riche collection de jetons belges qu'a formée M. Quandalle, à Paris, empreinte que son propriétaire a bien voulu nous permettre de publier. Ce jeton porte d'un côté les mêmes armoiries avec la même devise, en légende : *Tela prævisa minus nocent*. Il est donc du même IO. PREVOTIVS ; mais le revers en est tout différent.



Dans le champ une espèce de cube irrégulier, avec la devise ✠ QVOCVNQVE. AGITATVS. STO. 1591. *Partout où l'on me pousse, je me retrouve debout.* — Je conserve ma position — je reste *duumvir* de la monnaie. M. Prevotius était un de ces hommes prudents et satisfaits, qui se tournent à temps vers le soleil levant et qui, toujours en faveur, savent exploiter tous les partis avec un égal aplomb et un égal succès. Sa race s'est singulièrement multipliée de nos jours.

## V.

Ce jeton est moderne ; il n'est probablement pas rare, peut-être même les coins en existent encore à la monnaie de Paris. Mais il est curieux au point de vue de la Belgique. Il a été frappé, comme l'on voit, par l'Extraordinaire des

guerres <sup>(1)</sup> en 1746, l'année de l'invasion française dans notre pays. C'est donc cette invasion qui fait le sujet du revers. Or, voici comment le graveur français symbolise ce fait historique.

Un lion superbe — la France ou son Roi — terrifie du regard et fait fuir devant lui une troupe d'animaux — les Belges — composée de loups, de renards, d'ours et de porcs ; au-dessus, en légende : *hostili regnat in arvo*. Ce n'était, il faut en convenir, ni très-ingénieux ni surtout très-poli. Ajoutons pour finir l'histoire, qu'après trois ans de règne *in arvo hostili* le lion fut forcé, par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), de retourner chez lui, à la grande satisfaction des animaux aux dépens desquels il s'était, du reste, passablement engraisé.

A.

Collection de M. Th. de Jonghe.

## VI.

Têtes affrontées de Philippe le Beau et de Jeanne d'Aragon-Castille. Dans le champ, deux roses à cinq feuilles :  
\* I E T T M \* P O V R \* L E \* B V R E T V \* D E \*  
M T O T M E \*.

— Écusson en losange parti d'Autriche-Bourgogne et d'Aragon-Castille : L T R E H E D V E S S E \* O T V  
E T R I E H E.

A.

Collection de M. de Coster.

Philippe le Beau épousa, à Lierre, le 18 octobre 1496,


(<sup>1</sup>) L'administration dite *extraordinaire des guerres*, était une dépendance du trésor royal. Elle avait pour attribution tout ce qui concernait les nouveaux corps d'armée et les commandements provinciaux.

Jeanne, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille qui devint reine le 28 novembre 1504, par la mort de sa mère. Un jeton aux mêmes types que celui de M. de Coster, mais frappé par la chambre des comptes de Hollande, a été donné par Van Mieris, t. I, p. 281, comme appartenant à l'année 1497. Nous croyons qu'en effet ces jetons ont dû être frappés immédiatement après le mariage de l'archiduchesse. Celui que nous avons sous les yeux est d'une gravure très-soignée et d'une exécution charmante.

Il est à remarquer, qu'à cette époque, les légendes des jetons sont presque toujours en français, même sur des pièces destinées aux provinces flamandes et hollandaises. Le grief contre lequel s'insurge aujourd'hui le *mouvement flamand*, est, comme on le voit, bien ancien, sans être pour cela moins réel.

## VII.

Écu parti d'Aragon-Castille et d'Autriche-Bourgogne :  
✠ MARGARITE • DVVSIT • ET • DE • BO •  
PRÆSSE • DEP.

— Une marguerite avec les lettres I et M enlacées dans son feuillage :  PLUS • QVE • NVLLE • PLUS • QVE • NVLLE.

• A.

Collection de M. de Coster.

On sait que Marguerite, fille de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne, épousa en première noces, l'infant don Juan, héritier présomptif des couronnes d'Aragon et de Castille. Ce mariage fut contracté le 2 avril 1497, et

l'enfant mourut le 2 octobre suivant. C'est donc dans l'intervalle de ces six mois que notre jeton a dû être frappé. Ses légendes françaises, et la fleur de lis de Bruges qui y figure comme marque d'atelier, prouvent qu'il a été fait en Belgique et probablement au moment du départ de la princesse. La devise : *plus que nulle est*, à ce que nous supposons, celle du jeune prince espagnol. Elle peut signifier que sa fiancée était pour lui plus que nulle autre femme.

C'était alors la mode de ces devises qui ne brillaient pas toujours par leur clarté. *Je l'ay emprins, plus oultre, jamais aultre, qui vouldra? moi seul, fortune infortune fortune, etc.*

### VIII.

Dans le champ, la lettre G enlaçant une croix de Bourgogne : ✠ GEMTOIRS ✠ DES ✠ GENERAUX ✠  
MAISTRE.

— Lion assis dans un enclos palissadé et tenant haut l'étendard de Flandre : ✠ DE ✠ LA ✠ MONNOIE ✠ DE ✠  
FLANDRES ✠.

A.

Collection de M. de Coster.

Ce magnifique jeton des maîtres généraux de la monnaie de Flandres semble, par son style et sa gravure, être de l'époque de Charles le Téméraire. S'il était possible de voir la lettre C, initiale de Carolus, jointe à la croix de Bourgogne, l'attribution deviendrait certaine. Malheureusement nous persistons à croire que cette lettre est un G ;

mais quelle est sa signification ? Serait-ce Gand, ou bien GX, pour GénéraulX, ou bien encore l'initiale du nom d'un maître ? Nous n'osons nous prononcer, toutefois nous préférierions l'explication de Gand aux deux autres, en attendant mieux.

Voici les noms de quelques maîtres généraux pendant le xv<sup>e</sup> siècle :

1434. Guillaume du Gardin, à Bruges.

1486. Guillaume de Savoyers, à Bruges.

— Gerard Loyet, à Bruges.

— Gautier Van Oudtheusder, à Bruges.

1488. Jean Arcueil, à Bruges.

— Wautier Guythuysen, à Malines.

1500. Nicolas Bancquester, à Bruges.

— Philippe de Bergen, à Bruges.

— Nicolas le Longuetueur, à Bruges.

## IX.

Écusson aux armes de l'Artois, sommé d'une couronne royale fermée et soutenu par deux lions : ✠ : PHI + . .  
II. + . HIS. REGE. ✠. CO. + ATRE.

— Femme debout, tenant une palme de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne : \* SECVRI-TATI + . . PATRIÆ . \* . + . . Dans le champ, 1570.

A.

Collection de M. de Coster.

Le style de ce jeton est tout à fait différent de celui des pièces que l'on faisait alors en Belgique. En 1570, l'atelier

d'Arras était fermé, et il est probable que les autorités artésiennes, les états de la province, sans doute, ont fait fabriquer ce jeton à Paris ou dans quelque autre ville du nord de la France.

Rien n'indique sa destination spéciale ni à quelle occasion il a été frappé. C'est un témoignage de l'esprit qui régnait alors dans l'Artois, la plus monarchique de nos provinces, et qui était opposé au mouvement révolutionnaire du reste des Pays-Bas, et surtout des provinces flamandes.

X.

Personnage vêtu d'une robe, la tête couverte d'un chapeau à larges bords, comme un cardinal, assis, de face, dans une espèce de stalle ou trône gothique, tenant de la main droite une faux et de la gauche une clef : + ΠΤΩΜ : + : QVERERE : + : QVTΩM : + : ΠVERI : + : NON.

610 97

— Un caducée accosté des chiffres 38, 54, dans lesquels  
2 1

on retrouve tous les nombres de 1 à 10; autour, entre deux grènetis et séparés par des palmes : † IVNGOR  
VΠ.

A.

Collection de M. de Coster.

Nous offrons cette pièce comme une énigme à la sagacité des lecteurs de la *Revue*, énigme dont nous avons en vain cherché le mot : son style et sa fabrication la reportent aux premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, et la fleur de lis, qui com-

mence la légende du revers, semble indiquer qu'elle sort de l'atelier de Bruges.

Que représente ce personnage assis tenant une faux et une clef? Que veulent dire ces chiffres épars autour du caducée? Tout, jusqu'aux légendes, est d'une obscurité désespérante. En commençant par le mot *non*, on aurait d'un côté : *non tam querere* (pour *quærerere*) *quam tueri* — *plutôt conserver qu'acquérir*, devise d'un conservateur honnête et surtout modéré. Mais que dire de *jungor ut*, ou de *ut jungor*?

Pour mettre fin à toutes suppositions ultérieures, on nous avait proposé de voir dans ce jeton une de ces pièces cabalistiques et alchimiques dont il serait oiseux de chercher le sens, si sens il y a. Le caducée, la faux et la clef, c'est-à-dire le mercure, le principe métallique par excellence, la naissance et la mort, la composition et la décomposition, sont, en effet, des emblèmes qui conviennent parfaitement au grand-œuvre. Mais la pièce est un peu ancienne pour s'arrêter à cette idée.

## XI.

Un jardin fleuri, entouré d'arbres et éclairé par le soleil qui dissipe les nuages. Les parterres de fleurs sont losangés comme l'écusson de Bavière : **POST NVBILA FVLGET.**  
— **PATRIÆ NOVA GERMINA PROFERT.**

— Dans le champ, en neuf lignes : **REDEVNTIBVS IN  
PATRIAM SERENISSIMIS CONIVGIBVS APPLAV-  
DVNT DEVOTISSIMI STATVS PROV : 1701.**



Au commencement de l'année 1701, à la veille de la guerre générale qui allait embraser l'Europe, l'électeur Maximilien Emmanuel de Bavière, gouverneur héréditaire des Pays-Bas espagnols, sur l'invitation expresse de la France, remit le commandement de ces provinces au marquis de Bedmar et retourna immédiatement dans ses États, avec l'électrice et sa famille. Ce joli jeton, qui a échappé à Van Loon, si complet pour cette époque, a évidemment rapport à ce retour de Maximilien au milieu de ses sujets bava-rois, *devotissimi status*, qu'il avait quittés depuis 10 ans. La légende *patriae nova germina profert*, fait allusion aux nombreux enfants de Maximilien, ces rejetons nouveaux qu'il offrait annuellement à sa patrie.

## XII.

Van Loon a donné, dans son premier volume, page 231, à l'année 1577, un jeton sans date, ayant d'un côté les mêmes armoiries et paraissant être du même coin que celui que nous avons fait graver, sous le n° XII, et qui appartient à M. Vanden Broeck. De l'autre côté, se trouve un vaisseau à voiles déployées, avec la légende *CALCULI ORDINUM BELGII*. Le savant auteur de l'Histoire métallique des Pays-Bas attribue avec raison, ainsi que le prouve la pièce de M. Vanden Broeck, les armoiries qui figurent sur ce jeton, à Bucho d'Ayta, neveu de Viglius, bien qu'il ne puisse deviner pourquoi l'écusson du prévôt de Saint-Bavon se trouve sur un jeton des états généraux du pays. Si ce singulier assemblage ne provient pas d'un mélange fortuit de coins, dans la fabrication, il nous semble, en effet, difficile à expliquer. Bucho, tour à tour et tout à la

fois, prélat, diplomate et guerrier, n'était pas cependant, comme son oncle, un personnage d'une importance politique telle, qu'on pût le représenter, sur un jeton officiel, dirigeant le vaisseau de l'État vers le port du Salut.

La légende qui entoure les armoiries : *QUAE SURSUM SUNT QUÆRITE*, était la devise ordinaire de Bucho. Elle est tirée de l'épître de saint Paul aux Coloss. ch. III, v. 1.

Le revers de ce rare jeton offre une espèce de trophée ou de groupe emblématique, composé d'une bêche posée sur le globe du monde, entourée d'un serpent qui se mord la queue et couronnée d'une guirlande de lauriers. Cet emblème forme un hiéroglyphe, qu'avec la bonne volonté d'un égyptologue, on pourrait traduire *littéralement*, de la manière suivante :

(Une bêche) (le serpent qui se mord la queue)

Le travail, sans fin, sans relâche,

(Le globe sous la bêche,)

Auquel tout le monde est *soumis* sur la terre,

(Une couronne de laurier)

Reçoit sa récompense.

C'est ce que dit également la légende : *LABORE PARTUS HONOS*, *honneur acquis par mon travail*, ou : « je me suis fait ce que je suis. » Le bon prélat aurait pu ajouter : « grâce à l'avantage que j'avais d'être le neveu de mon oncle. » C'eût été tout à la fois plus modeste et plus vrai.

Nommé coadjuteur de Viglius à la prévôté de Saint-Bavon, à Gand, Bucho lui succéda, en 1577, dans cette dignité dont on avait diminué l'importance et les émoluments. Les contestations qu'il eut avec le chapitre à l'occa-

sion de l'usage que son oncle avait fait des revenus de la prévôté, sont rapportées très en détail par M. Kervyn de Volkaersbeke, dans son bel ouvrage intitulé : *les Églises de Gand*. (Voy. t. I, pp. 249 à 282.) Bucho mourut à Bois-le-Duc, le 30 octobre 1599.

R. CHALON.

---





5.



A.



6.



A.



7.



A.



8.



A.



9.



A.



10.



A.



11.



A.



12.



C.